

BRACED cherche à renforcer la résilience de plus de 5 millions de personnes vulnérables face aux extrêmes et aux désastres climatiques. Cette mission est accomplie grâce à 15 consortia d'ONG travaillant dans 13 pays situés en Afrique de l'Est, au Sahel et en Asie.

➔ [www.braced.org](http://www.braced.org)  
🐦 @bebraced

## Accroître la résilience des populations grâce à la protection sociale

Martina Ulrichs

Cet article s'appuie sur des données existantes pour souligner comment les programmes et systèmes de protection sociale peuvent contribuer à renforcer les capacités d'anticipation, d'adaptation et d'absorption des populations vulnérables exposées aux chocs et désastres climatiques.



### MESSAGES CLÉS

- La prévalence croissante d'événements extrêmes liés au climat devient un facteur supplémentaire aggravant la vulnérabilité et compromettant les efforts de réduction de la pauvreté. La protection sociale est un outil politique essentiel pour aider les populations à gérer une série de risques pesant sur leurs moyens de subsistance et leur bien-être, notamment les chocs climatiques.
- La protection sociale peut renforcer les capacités d'anticipation en associant les filets de sécurité sociale à des mécanismes visant à prévoir et à se préparer aux extrêmes et désastres climatiques. Elle donne aux bénéficiaires la capacité d'absorber les chocs et de satisfaire leurs besoins fondamentaux en périodes difficiles. Si les risques futurs sont pris

en compte et qu'un soutien adapté est fourni, la protection sociale peut jouer un rôle de renforcement des capacités d'adaptation à long terme grâce à la promotion de moyens de subsistance durables.

- Pour garantir que les programmes puissent réduire efficacement la vulnérabilité aux risques climatiques, plusieurs facteurs doivent être pris en considération pour les rendre « adaptatifs » ou « sensibles aux chocs ». Ces facteurs ont trait à la conception de programmes flexibles et évolutifs, garantissant que le soutien fourni réduit la vulnérabilité actuelle et future, et mettant en place des mécanismes de ciblage, de financement et de coordination qui favorisent des réponses intersectorielles aux différents types de risques.

## INTRODUCTION



Le changement climatique risque de plonger 100 millions de personnes supplémentaires dans l'extrême pauvreté d'ici à 2030

Les chocs et pressions liés au climat constituent des obstacles majeurs à la réduction de la pauvreté. Le changement climatique risque de plonger 100 millions de personnes supplémentaires dans l'extrême pauvreté d'ici à 2030, à moins que des interventions de développement qui prennent en compte le changement climatique, ne préviennent certaines de ses conséquences désastreuses (Hallegatte et al., 2016). Dans bien des cas, les événements liés au climat se produisent en plus de crises économiques ou politiques dans un court laps de temps et mettent à rude épreuve la capacité de la population à faire face aux difficultés. Par exemple, au Ghana et au Mali, des inondations et sécheresses ont accompagné la crise des cours du pétrole et des denrées alimentaires de 2007/2008 (Bastagli, 2014). Les efforts de réduction de la pauvreté et de la vulnérabilité devront tenir compte des nouvelles et croissantes contraintes que subissent les moyens de subsistance des pauvres dans un climat en évolution. De la même façon, les efforts pour mieux faire face aux catastrophes et au changement climatique doivent tenir compte des facteurs socio-économiques qui rendent les populations particulièrement vulnérables, puisque les extrêmes climatiques pèsent le plus sur ceux qui n'ont ni les ressources, ni les capacités pour se préparer aux chocs, y faire face, et s'en remettre (Cannon et Müller-Mahn, 2010 ; Shepherd et al., 2013 ; Wilkinson et Peters, 2015).

Les réponses politiques visant à aborder les causes sous-jacentes de la pauvreté et de la vulnérabilité, et capables de réduire les risques croissants de chocs climatiques et les effets d'appauvrissement dus aux catastrophes, gagnent du terrain. La protection sociale est un outil politique qui a fait ses preuves dans la protection efficace des moyens de subsistance des populations des chocs majeurs, et ce principalement en réduisant leurs vulnérabilités économiques. Ces vulnérabilités sont liées au faible statut socio-économique des personnes ou aux risques qui émergent dans certaines phases de la vie nécessitant une protection supplémentaire, par exemple l'enfance, la grossesse ou la vieillesse. La protection sociale contribue à assurer que les populations puissent anticiper et absorber ces chocs sans prendre de mesures qui mettent en péril leurs moyens de subsistance, et tout en continuant à satisfaire leurs besoins fondamentaux. Elle aide les personnes à faire face aux chocs (spécifiques) qui affectent des individus ou des ménages, tel qu'un accident de voiture ou une maladie, ainsi que les chocs (globaux) qui affectent presque tous les membres d'une communauté. Cet objectif est atteint à travers différents types de protection sociale (voir Tableau 1), qui peuvent être contributifs ou non et subventionnés à travers des fonds publics.

**Tableau 1 : Types de protection sociale et exemples d'outils**

Types de protection sociale	Exemples d'outils
<p><b>Aide sociale :</b> Programmes non-contributifs, soumis à des conditions de ressources ou ciblés par catégorie et destinés aux groupes vulnérables</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Transferts en espèces ou en nature</li> <li>• Subventions des intrants ou produits alimentaires</li> <li>• Pensions sociales (non-contributives) financées par l'impôt ou d'autres recettes (par ex. budgets d'aide au développement)</li> </ul>
<p><b>Assurance sociale :</b> Programmes contributifs qui protègent les individus et les ménages de risques incertains</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Allocations de maternité</li> <li>• Assurance chômage</li> <li>• Assurance maladie communautaire</li> <li>• Assurance-récolte indexée sur les conditions météorologiques</li> </ul>
<p><b>Interventions sur le marché du travail :</b> Mesures de protection pour la population en âge de travailler</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Programmes de transfert de compétences</li> <li>• Programmes de garantie de l'emploi</li> <li>• Programmes de travail contre rémunération</li> </ul>



Les programmes de protection sociale (transferts d'espèces, programmes d'emploi temporaire, assurance sociale indexée sur les conditions météorologiques) peuvent aider les personnes à s'adapter au changement climatique et réduire les risques de catastrophes

Tout en réduisant les risques sociaux et ceux liés au cycle de vie, les programmes de protection sociale peuvent également être utilisés pour amortir les effets des extrêmes et désastres climatiques, en incorporant des caractéristiques plus « adaptatives » et « réactives aux chocs » dans la conception du programme, ou à travers une meilleure coordination avec les interventions humanitaires (Davies et al., 2009 ; OPM, 2015). Le concept de protection sociale adaptative (ASP – *Adaptative Social Protection*), par exemple, met en lumière les contributions que des programmes de protection sociale (comme les transferts d'espèces, les programmes d'emploi temporaire ou l'assurance sociale indexée sur les conditions météorologiques) peuvent apporter pour aider les populations à s'adapter au changement climatique et réduire les risques de catastrophes. La littérature sur l'ASP illustre comment des relations aussi bien conceptuelles que pratiques entre la protection sociale, l'adaptation

au changement climatique (CCA – *Climate Change Adaptation*) et la réduction des risques de catastrophes (DRR – *Disaster Risk Reduction*) peuvent permettre d'optimiser les efforts pour réduire la vulnérabilité des populations aux chocs à court et moyen terme d'une manière plus intégrée (Béné et al., 2012 ; Davies et al., 2013 ; Vincent et Cull, 2012). Les instruments de protection sociale peuvent donc être des véhicules pour protéger des risques climatiques les personnes dotées d'une faible capacité d'adaptation, éviter les stratégies d'adaptation préjudiciables et promouvoir la résilience des moyens de subsistance en renforçant la capacité des populations à supporter les chocs (Devereux et Sabates-Wheeler, 2004). Un élément clé de l'ASP est qu'elle vise à s'éloigner des approches univoques pour remédier à la vulnérabilité en favorisant la collaboration intersectorielle entre les politiques et pratiques de protection sociale, de DRR et de CCA.

# ANTICIPER, S'ADAPTER ET ABSORBER LES CHOCS GRÂCE À LA PROTECTION SOCIALE



Suite à la sécheresse de 2011 au Kenya, la pauvreté a augmenté de 5 %, mais les participants au Programme de filet de sécurité contre la faim (*Hunger Safety Net Programme*) ont été protégés de cet effet et ne se sont pas enlisés davantage dans la pauvreté

Pour que la protection sociale conserve ses fonctions de protection, de prévention et de promotion face à des chocs climatiques, elle doit réduire la vulnérabilité présente – ainsi que future. Les décideurs politiques et les responsables d'exécution des programmes doivent évaluer quels éléments des programmes de protection sociale contribuent à renforcer les capacités de résilience des populations pour anticiper, absorber et s'adapter aux chocs et comment ceux-ci peuvent être intégrés à la conception du programme et aux efforts visant à renforcer les systèmes de protection sociale (voir Encadré 1).

La mise en place de filets de sécurité et d'assurance sociale protège la base des actifs et la consommation des populations et prévient les effets d'appauvrissement dus aux chocs, qu'ils soient liés au climat ou au cycle de vie. Suite à la sécheresse de 2011 au Kenya, la pauvreté a augmenté de 5 %, mais les participants au Programme de filet de sécurité contre la faim (*Hunger Safety Net Programme*) ont été protégés contre cet effet et ne se sont pas enlisés davantage dans la pauvreté (Merttens et al., 2013). Des programmes de protection sociale différents peuvent également donner aux populations vulnérables la possibilité d'éviter des stratégies d'adaptation préjudiciables qui risquent

## Encadré 1 : La protection sociale accroît la résilience

Le cadre des « 3A » du Programme de Renforcement de la Résilience et l'Adaptation aux Extrêmes et Désastres Climatiques (BRACED) divise la résilience en trois capacités : celles d'adaptation, d'anticipation et d'absorption. La protection sociale contribue à ces capacités à travers

ses fonctions principales qui consistent à protéger les besoins fondamentaux pendant les périodes difficiles, éviter aux populations de s'enfoncer davantage dans la pauvreté après un choc, et promouvoir les moyens de subsistance afin d'améliorer leur niveau de vie à long terme.

### Fonctions de la protection sociale\*

Prévention  
Protection  
Promotion

### Contributions au renforcement de la résilience\*\*

- Renforce la *capacité d'anticipation* pour réduire l'impact de la variabilité et des extrêmes climatiques, en aidant les populations à prévoir et à se préparer aux extrêmes et désastres climatiques.
- Accroît la *capacité d'absorption* pendant un choc en fournissant aux personnes un filet de sécurité pour satisfaire leurs besoins fondamentaux.
- Renforce la *capacité d'adaptation* à long terme à travers la promotion des moyens de subsistance durables.

Source : d'après \*Devereux et Sabates-Wheeler (2004) et \*\*Bahadur et al. (2015).



Les décideurs politiques et les responsables de l'exécution des programmes doivent prendre soigneusement en compte les caractéristiques qui permettent à la protection sociale de remplir ses fonctions, qu'il s'agisse de chocs ou de désastres liés au climat ou non, et qui lui permettent également de devenir une réponse plus efficace face aux différents types de chocs

d'avoir pour conséquence une dégradation de leur niveau de vie à plus long terme. Le programme Progresá de transfert conditionnel de fonds à long terme, au Mexique, qui cible les familles pauvres, a permis aux ménages de maintenir leurs enfants à l'école alors même qu'ils subissaient des impacts négatifs sur leurs moyens de subsistance suite à une sécheresse (de Janvry et al., 2004). Au Kenya, l'Assurance bétail indexée vise de manière explicite à protéger les éleveurs des conséquences économiques de la perte de bétail en raison de la sécheresse (Burness Communications, 2014). Les programmes de protection sociale jouent donc un rôle en renforçant la capacité des populations vulnérables à *absorber* les chocs tout en continuant à satisfaire leurs besoins fondamentaux sans subir de sévères revers.

Les programmes de protection sociale peuvent également renforcer la capacité d'adaptation des adultes économiquement vulnérables en âge de travailler grâce aux programmes de promotion des moyens de subsistance. Ces programmes comportent une combinaison d'interventions telles que le transfert d'intrants, de biens ou d'argent visant à accroître la capacité des bénéficiaires à générer des revenus et à maintenir une base d'actifs solide. Les programmes visent à promouvoir ou à faire progresser les populations à un niveau où elles ont suffisamment de ressources pour surmonter les chocs à long terme sans soutien externe (Devereux et Sabates-Wheeler, 2011). Dans les cas où des changements de régimes météorologiques porteraient atteinte à la durabilité des moyens de subsistance tributaires des ressources naturelles (par ex. pour les petits exploitants agricoles dans les régions sujettes à la sécheresse), la protection sociale peut aider les populations à modifier ou

diversifier leurs principales activités de subsistance, par exemple en apportant un soutien aux entreprises rurales non agricoles, à une migration assistée ou aux plans de transferts de fonds améliorés, plutôt que de promouvoir les moyens de subsistance existants (Béné et al., 2013; Davies et al., 2009).

Les programmes de protection sociale peuvent en outre améliorer la capacité *d'anticipation* des communautés et des individus en mettant en place des systèmes qui réduisent la vulnérabilité aux risques spécifiques liés au climat. Le Chars Livelihood Programme au Bangladesh travaille avec des populations pauvres fortement vulnérables aux inondations. Dans ce cadre, des socles sont construits pour surélever les maisons, ce qui a protégé 95 % des bénéficiaires de la perte de leurs biens après une inondation et veille à ce que les risques climatiques ne compromettent pas les progrès du projet (Kenward et al., 2012). Les programmes de protection sociale peuvent également être utilisés pour renforcer la DRR communautaire.

Les projets « Vivres pour la création d'avoirs » du Programme alimentaire mondial visent explicitement à réduire le risque de catastrophes en renforçant les infrastructures communautaires. Les participants au projet dans des pays tels que le Lesotho et le Bangladesh surélèvent les routes et les logements et construisent des barrières de défense contre les inondations en échange de bons alimentaires ou d'argent. Ces activités sont souvent coordonnées avec les autorités nationales de gestion des catastrophes et visent à améliorer la préparation aux catastrophes à l'échelle locale (PAM, 2013). L'accès à ce type de programmes donne aux populations la capacité de se préparer pour l'éventualité d'un choc lié au climat avant qu'il ne se produise.

Cependant, ces contributions potentielles aux programmes de protection sociale peuvent faire dépendre le renforcement de la résilience d'une série de facteurs qui font que les programmes réussissent plus ou moins. La protection sociale n'est pas une solution miracle pour une réponse efficace aux chocs et ne conduit pas toujours aux impacts souhaités. Les

décideurs politiques et les responsables de l'exécution des programmes doivent prendre soigneusement en compte les caractéristiques qui permettent à la protection sociale de remplir ses principales fonctions et de devenir une réponse plus efficace face aux différents types de chocs – qu'il s'agisse ou non de chocs ou de désastres liés au climat.

## CONSTRUIRE UNE PROTECTION SOCIALE ADAPTATIVE ET RÉACTIVE FACE AUX CHOCS



Des programmes de transfert d'intrants, tel que le kit de démarrage au Malawi, fournissent des outils pour s'attaquer aux questions de sécurité alimentaire mais peuvent aussi porter atteinte aux marchés de semences locales et à la diversité des cultures, ce qui risque d'accroître la vulnérabilité du contexte agro-écologique

Si garantir la protection sociale joue un rôle effectif pour accroître les capacités des populations à anticiper, absorber et s'adapter aux chocs, plusieurs facteurs doivent être pris en compte dans la conception des programmes ; il faudra nécessairement mettre en place des mécanismes appropriés susceptibles d'améliorer la collaboration intersectorielle.

### Pertinence du soutien

Pour que la protection sociale protège efficacement les populations des impacts négatifs des chocs sur leurs moyens de subsistance, le soutien apporté, qu'il prenne la forme d'allocations familiales, d'assurance sociale ou de filets de sécurité sociale, doit être adapté. Cela signifie que la taille du transfert et le type de soutien fourni doivent être en mesure de couvrir les besoins fondamentaux de la population cible et être apportés de façon fiable et opportune. En Éthiopie, le soutien fourni par le Programme de filet de sécurité productif (PSNP – *Productive Safety Net Programme*) était adéquat pendant les saisons normales et permettait aux bénéficiaires d'accroître leurs bases d'actifs. Cependant, pendant la sécheresse

de 2008, le soutien apporté n'a pas été suffisant pour protéger les populations. Si les bénéficiaires s'en sont mieux tirés que les non bénéficiaires, ils se sont tout de même enfoncés davantage dans la pauvreté qu'avant leur entrée dans le programme (Devereux et al., 2008). Dans le cas de plusieurs mécanismes d'assurance indexés, des indemnités inférieures aux pertes réelles de récoltes ou de bétail indiquent des niveaux de soutien insuffisants en cas de choc (Bastagli et Harman, 2015). Au Mexique, l'indemnité provenant de Cadena, le programme d'assurance agricole subventionné, représente moins du quart des coûts d'investissement des agriculteurs (Banque mondiale, 2013a). L'adéquation du soutien requiert également d'anticiper et de prendre en compte les risques pour les moyens de subsistance à moyen et long terme. Construire des synergies entre la CCA et la protection sociale peut aider à éviter une mauvaise adaptation dans le futur (Davies et al., 2009 ; Johnson et al., 2013). Augmenter le potentiel de génération de revenus d'un foyer à court terme peut dans certains cas accroître sa vulnérabilité future. En Éthiopie, par exemple, les données montrent que le PSNP a augmenté le revenu non agricole.

Pourtant, une large proportion de cette augmentation provenait de la vente des ressources naturelles, ayant un impact environnemental potentiel à long-terme. Des programmes de transfert d'intrants, tels que le kit de démarrage au Malawi, fournissent les outils pour s'attaquer aux questions de sécurité alimentaire, mais peuvent aussi porter atteinte aux marchés de semences locales et à la diversité des cultures, ce qui risque d'accroître la vulnérabilité du contexte agro-écologique (Devereux et al., 2006). Là où les moyens de subsistance tributaires des ressources naturelles pourraient devenir insoutenables, la protection sociale peut jouer un rôle, en diversifiant ou en transformant les moyens de subsistance, afin de réduire la vulnérabilité. Ceci peut être fait soit, grâce à des bourses conditionnelles pour l'éducation, ou à la formation, ou encore grâce à la promotion d'activités rurales génératrices de revenus non-agricoles (Béné et al., 2013).

Tandis que certains groupes de personnes auront toujours besoin d'une forme d'aide, du fait de vulnérabilités liées au cycle de la vie (ex : vieillesse, maternité, petite enfance), d'autres ont le potentiel d'accroître leur résilience en améliorant leurs moyens de subsistance. Sélectionner les outils de protection sociale appropriés

et les groupes cibles requiert la mise en place d'analyses d'anticipation des risques et de vulnérabilité, qui évaluent les impacts actuels et potentiels des chocs sur les différents groupes de la population (désagrégé en genre, âge, handicap, ethnicité, etc.) (Samson et al., 2010). Examiner les dispositifs actuels de protection sociale et les réponses précédentes aux chocs, évaluer la capacité de réponse aux chocs et l'identification des actions prioritaires contribueront ensuite au développement de stratégies nationales de protection sociale (McCord, 2013).

### Flexibilité de conception pour développer les programmes

Différents outils de protection sociale, tels que les transferts de fonds à fin sociale, les programmes de travaux publics et les programmes d'alimentation en milieu scolaire, se sont révélés des instruments efficaces pour protéger les gens à des moments où leur sécurité alimentaire et leurs besoins élémentaires étaient menacés. Ils se sont également révélés efficaces pour fournir une aide humanitaire aux populations touchées par des catastrophes. Les transferts de fonds d'urgence et les programmes de travaux publics qui ont reconstruit les infrastructures

© Dominic Chavez/World Bank



endommagées, en payant les personnes espères en main afin de satisfaire leurs besoins immédiats et revitaliser l'économie locale ont été fournis à travers des schémas existants de protection sociale, comme à Aceh après le tsunami (Doocy et al., 2006; Heltberg, 2007).

La protection sociale doit être développée en réponse à un choc, en augmentant la valeur des allocations, ou la durée d'un programme existant (expansion verticale), ou en inscrivant de nouveaux bénéficiaires (OPM, 2015). Le PSNP en Ethiopie, a par exemple étendu de 2 à 3 mois l'aide apportée aux bénéficiaires existants après la sécheresse de 2011, et a également débloqué des fonds d'urgence pour inscrire de nouveaux bénéficiaires (Slater et Bhuvanendra, 2013). Le programme de bourses pour l'enfance (PBE) du Lesotho a fourni des transferts de fonds d'urgence ponctuels à plus de 16 000 foyers vulnérables durant la crise alimentaire, et inscrit de nouveaux foyers éligibles en tant que bénéficiaires (Niang et Ramirez, 2014).

La capacité des programmes de protection sociale à répondre rapidement aux chocs dépend de la flexibilité de leur conception et de leurs mécanismes de mise en œuvre, pour étendre leur couverture en période de Crise, pour la réduire ensuite. Cela inclut de laisser une marge pour modifier le type d'aide fournie et les critères d'éligibilité, assurer qu'un financement suffisant est en place en période de crises pour déclencher une aide additionnelle et protéger l'allocation fiscale existante pour la protection de la prestation sociale ex-post (Kuriakose et al., 2012 ; McCord, 2013). La gestion de l'information, le financement et les approches intersectoriels sont ainsi trois points clés d'un système de protection sociale qui sera plus ou moins capable de répondre aux chocs et aider à construire la résilience. Ces composants des programmes de protection sociale

et les mécanismes de prestation sont discutés ci-dessous.

## Systèmes de gestion de l'information

Disposer d'information à transmettre à celui qui est susceptible d'être touché, avant que le choc n'ait lieu, facilite la prestation en temps voulu d'une protection sociale ou d'une réponse humanitaire. Dans des contextes où les programmes de protection sociale sont croissants et où les synergies entre ceux-ci et les programmes de réponse aux catastrophes doivent encore être exploitées pleinement, les programmes de protection sociale peuvent contribuer à renforcer ces systèmes d'information nationaux pendant leur phase de ciblage. Ceci a des implications sur la manière et le type de données des populations à collecter. Une part importante des prestations de protection sociale est définie en combinant des catégories démographiques, le ciblage basé sur la communauté, et l'évaluation des ressources, souvent avec un focus géographique. Pour maximiser l'intérêt pour les foyers vulnérables aux chocs, ces critères doivent correspondre aux données sur la vulnérabilité aux chocs covariables (Kuriakose et al., 2012). Ils devront inclure l'information sur les populations susceptibles d'être touchées par les extrêmes et désastres climatiques, en prenant en compte l'aspect saisonnier et régional des chocs, puisque les populations éligibles aux programmes de protection sociale peuvent ne pas partager les mêmes caractéristiques que les populations touchées par les catastrophes.

Les systèmes d'information nationaux qui sont disponibles et accessibles avant ou pendant une situation de crise peuvent faciliter l'expansion horizontale des





programmes de protection sociale. Le HSNP du Kenya a démontré qu'inclure les données de non-bénéficiaires dans les zones vulnérables à l'insécurité alimentaire, et mettre en place des mécanismes de paiement avant la crise, permettaient une réponse humanitaire rapide à travers des transferts bancaires ponctuels aux personnes touchées par la sécheresse de 2015. Le Cadastro Unico du Brésil collecte également des informations sur tous ceux dont le revenu des ménages par habitant est inférieur à la moitié du salaire minimum national, ce qui inclut ceux qui ne sont pas éligibles à la protection sociale mais peuvent être considérés comme vulnérables. Les informations sont mises à jour au moins tous les deux ans, ce qui fait du Cadastro Unico une source utile pour le suivi des dynamiques de pauvreté et des changements de situation des personnes enregistrées (Bastagli, 2014). Ces systèmes ne sont pas nécessairement exempts de défis. Il est peut-être plus facile de se greffer sur les systèmes destinés aux programmes de lutte contre la pauvreté que sur les mécanismes de ciblage catégoriel. Cependant, les premiers doivent être mis à jour fréquemment pour refléter les variations de la pauvreté, ce qui peut se révéler comme un défi dans des contextes de ressources limitées (Bastagli, 2014 ; Slater et al., 2015).

## Financement

Disposer de mécanismes de financement appropriés pour faciliter la modularité et préserver les budgets de protection sociale en période de chocs accroît le potentiel d'adaptation et de réponse aux chocs des programmes. Dans des contextes de ressources limitées, financer l'expansion de la protection sociale en période de crise pose le défi d'une réponse adéquate et en temps voulu. Des fonds de réserve ou des mécanismes de financement du risque peuvent cependant être utilisés pour couvrir les dettes qu'entraînent les catastrophes ou crises humanitaires, et peuvent ensuite financer l'expansion de la protection sociale. Le Mécanisme de financement du risque du PSNP a facilité une réponse rapide pour étendre une aide additionnelle aux bénéficiaires touchés par une catastrophe. Durant la sécheresse de 2008 et la crise des prix alimentaires, le fonds d'urgence du PSNP a rendu possible l'octroi de transferts additionnels à 4,43 millions de bénéficiaires (Slater et Bhuvanendra, 2013). La flexibilité des lignes budgétaires aide à réallouer des fonds dans des situations de crise, par exemple dans le cas d'une reconstruction ou d'une intervention après la catastrophe (Bastagli, 2014). Les mécanismes régionaux d'assurances de partage de risques tels



Les mécanismes régionaux d'assurances de partage de risques, tels que la Capacité de Risque Africaine permettent la mutualisation des risques pour les crises alimentaires causées par la sécheresse et le versement rapide des fonds activé par un indice de précipitations mesurées par satellite

que la Capacité de Risque Africaine permettent la mutualisation des risques pour les crises alimentaires causées par la sécheresse et le versement rapide des fonds activé par un indice de pluviométrie mesurées par satellite (Bailey, 2013).

Rendre les fonds disponibles à temps peut être facilité à travers de nouveaux types de mécanismes de prêt, tels que les Prêts en faveur de la programmation de politiques de développement de la Banque Mondiale. Ces prêts peuvent être utilisés pour accélérer un versement, tout en simplifiant le passage d'un planning d'urgence à un programme de filet de sécurité sociale de plus long terme et à des prêts d'investissement. Toutefois ces mécanismes de prêt restent encore concentrés principalement dans les pays à revenu intermédiaire. L'une des initiatives pour améliorer une réponse humanitaire rapide et soutenir la programmation de systèmes de protection sociale dans les pays à revenu faible et les Etats fragiles est le programme multidonateurs de Réponse Sociale Rapide, qui inclut des interventions visant au développement de filets de sécurité ciblés et d'initiatives en faveur de l'emploi (Bastagli, 2014).

## Collaboration intersectorielle

Au cœur des approches pour promouvoir une protection sociale adaptative et sensible aux chocs se trouve une meilleure collaboration transversale pour améliorer la réponse aux différents types de risques auxquels les populations sont confrontées. Une stratégie pour réduire la vulnérabilité aux chocs, aussi bien chroniques que transitoires, requiert des interventions complémentaires et une distribution claire des rôles et responsabilités entre les différents acteurs. En incluant les programmes de protection sociale dans les stratégies de gestion des risques de catastrophe ex-ante, et en reliant ces programmes au réseau d'institutions impliqué dans la réponse aux catastrophes, la coordination ex-post des efforts peut être facilitée (Banque Mondiale, 2013b).

L'expérience du Bangladesh souligne qu'en intégrant les filets de sécurité dans la politique nationale de DDR et en incluant le risque de catastrophe dans la conception des politiques agricoles, on a réduit la vulnérabilité des plus pauvres aux inondations (Pelham et al., 2011). Au Niger, un plan d'urgence national



La protection sociale peut aussi aider à construire une capacité d'adaptation au niveau communautaire, grâce à la création de ressources qui contribuent à la DRR et à la réhabilitation de l'environnement

inclut différentes interventions pour garantir l'accès à l'alimentation, afin de protéger les ressources des foyers à travers des travaux publics et la distribution alimentaire, ainsi que le développement d'indicateurs d'alertes précoces. Le Programme pour la Résilience aux changements climatiques intègre la gestion durable des terres et des eaux, ainsi que des mesures de protection sociale, telles que les mécanismes d'assurance basés sur des indices climatiques (Harris, 2013). La stratégie de croissance verte du Rwanda lie explicitement la CCA à la DRR et à la protection sociale, et a encouragé la collaboration transversale à travers une collaboration intersectorielle par le versement de fonds multisectoriels. La protection sociale peut aussi aider à renforcer la capacité d'adaptation au niveau communautaire, à travers la création de ressources qui contribuent à la DRR et à la réhabilitation de l'environnement. En Inde, le plan de garantie de l'emploi à grande échelle "Mahatma Gandhi" a réduit la migration de détresse et amélioré la disponibilité de l'eau et la fertilité du sol, grâce à des activités de préservation de l'eau, de fournitures de systèmes d'irrigation, de développement des terres et d'atténuation de la sécheresse (IIS et GIZ, 2013).

Les acteurs du secteur humanitaire peuvent également utiliser les cadres administratifs de la protection sociale et se greffer sur les systèmes de prestation existants. Au Honduras, après l'ouragan Mitch, la Banque Mondiale a rendu possible des remboursements rapides en utilisant les canaux de prestations existants du Fonds Social Hondurien (Grosh et al., 2008). En réponse au typhon Haiyan aux Philippines, une aide d'urgence s'est greffée sur le programme de protection sociale 4P, pour fournir des transferts de fonds d'urgence à près de

100 000 foyers sinistrés. Ici, une prestation en temps voulu a été assurée grâce à la collaboration entre les différentes agences nationales et internationales, avec une répartition claire des rôles et responsabilités, et des mécanismes de coordination efficaces (Smith, 2015). Lier la réponse humanitaire aux prévisions météorologiques pourrait aussi aider à déclencher une action rapide pour réduire l'impact des catastrophes. En Somalie, la famine provoquée par la sécheresse en 2011 a été précédée de 11 mois d'alerte précoce, ainsi que de prévisions d'une famine quelques mois avant que celle-ci ne se produise (Hillbruner et Moloney, 2012). Lier plus efficacement la réponse humanitaire à l'information climatique pourrait empêcher des catastrophes et améliorer la préparation des systèmes (Coughlan de Perez et al., 2015).

Dans des contextes où les programmes de protection sociale doivent encore être développés, la réponse humanitaire en temps de crise peut aider à étendre la couverture de l'aide pour une future intégration dans les systèmes nationaux de protection sociale post-crise, comme cela a été fait dans le PBE du Lesotho, suite à la crise alimentaire de 2011 (Niang et Ramirez, 2014). L'existence d'accords institutionnels et financiers post-catastrophe facilitera l'accès aux systèmes d'information, l'identification des populations touchées et la mobilisation rapide de ressources additionnelles. Ceci requiert le défi considérable de résoudre les blocages dans la collaboration transversale entre les acteurs de riposte aux catastrophes et les équipes de protection sociale, s'ils œuvrent pour différents mécanismes institutionnels et de financement, présentant des intérêts politiques concurrents (Cherrier, 2014 ; Banque Mondiale, 2011).

## REMARQUES DE CONCLUSION

L'impact grandissant des chocs liés au climat constitue une menace pour la lutte contre la pauvreté. À moins que des interventions de développement puissent incorporer de nouveaux risques dans la conception et la mise en œuvre de leur programme, les efforts de lutte contre la pauvreté pourraient être paralysés. La protection sociale protège les populations des chocs, empêche les stratégies d'adaptation néfastes et promeut les moyens de subsistance pour sortir les gens de la pauvreté. Pour s'assurer que les programmes de protection sociale

puissent remplir ces fonctions face aux risques croissants posés par les conditions climatiques extrêmes et les catastrophes, plusieurs facteurs doivent être pris en compte pour rendre ces programmes plus adaptatifs ou sensibles aux chocs. Ceci concerne la conception de programmes flexibles et évolutifs, la garantie que le soutien apporté réduit la vulnérabilité actuelle et future, et la mise en place de mécanismes de ciblage, de financement et de coordination qui facilitent les réponses intersectorielles à différents types de risques.

© Georgina Smith/CIAT



## RÉFÉRENCES

- Bahadur, A.V., Peters, K., Wilkinson, E., Pichon, F., Gray, K. and Tanner, T. (2015) *The 3As: Tracking resilience across BRACED*. BRACED Knowledge Manager Working Paper. London: ODI.
- Bailey, R. (2013) *Managing famine risk: Linking early warning to early action*. London: Chatham House.
- Bastagli, F. (2014) *Responding to a crisis: The design and delivery of social protection*. London: ODI.
- Bastagli, F. and Harman, L. (2015) *The role of index-based triggers in social protection shock response*. London: ODI.
- Béné, C.; Godfrey Wood, R.; Newsham, A. and Davies, M. (2012) *Resilience: New utopia or new tyranny? Reflection about the potentials and limits of the concept of resilience in relation to vulnerability reduction programmes*. Working Paper 405. Brighton: IDS.
- Béné, C., Cannon, T., Davies, M., Newsham, A. and Tanner, T. (2013) 'Social protection and climate change'. OECD-DAC Task Team on Social Protection, 15th ENVIRONET Meeting, Paris, 25–26 June.
- Burness Communications (2014) 'Takaful insurance: Index-based livestock insurance payout'. Final media coverage compilation. Wajir: Burness Communications.
- Cannon, T. and Müller-Mahn, D. (2010) 'Vulnerability, resilience and development discourses in context of climate change', *Natural Hazards* 55: 621–35.
- Cherrier, C. (2014) 'Cash transfers and resilience: Strengthening linkages between emergency cash transfers and national social transfer programmes in the Sahel'. Discussion Paper for the Cash Learning Partnership.
- Coughlan de Perez, E., van den Hurk, B., van Aalst, M.K., Jongman, B., Klose, T. and Suarez, P. (2015) 'Forecast-based financing: An approach for catalyzing humanitarian action based on extreme weather and climate forecasts', *Nat. Hazards Earth Syst. Sci.* 15: 895–904.
- Davies, M., Guenther, B., Leavy, J., Mitchell, T. and Tanner, T. (2009) *Climate change adaptation, disaster risk reduction and social protection: Complementary roles in agriculture and rural growth?* Working Paper 320. Brighton: IDS.
- Davies, M., Arnall, A., Tanner, T., Newsham, A.J. and Coirolo, C. (2013) 'Promoting resilient livelihoods through adaptive social protection: Lessons from 124 programmes in South Asia', *Development Policy Review* 31(1): 27–58.
- De Janvry, A., Finan, F. and Sadoulet, E. (2004) *Can conditional cash transfers serve as safety nets to keep children at school and out of the labor market?* CUDARE Working Paper. Berkeley, CA: Department of Agricultural & Resource Economics, University of California.
- Devereux, S. and Sabates-Wheeler, R. (2004) *Transformative social protection*, Working Paper 232. Brighton: IDS.
- Devereux, S. and Sabates-Wheeler, R. (2011) 'Graduation from social protection programmes in Rwanda – a concept note'. Brighton: Future Agricultures Consortium.
- Devereux, S., Mvula, P. and Solomon, C. (2006) 'After the FACT: An evaluation of Concern Worldwide's food and cash transfers project in three districts in Malawi'. [www.ids.ac.uk/index.cfm?objectid=4F5B3743-0F89-5F9A-23853011F138A7F2](http://www.ids.ac.uk/index.cfm?objectid=4F5B3743-0F89-5F9A-23853011F138A7F2)
- Devereux, S., Sabates-Wheeler, R., Slater, R., Brown, T. and Teshome, A. (2008) *Ethiopia's Productive Safety Net Programme (PSNP): 2008 assessment report*. Brighton: IDS.
- Doocy, S., Gabriel, M., Collins, S., Robinson, C. and Stevenson, P. (2006) 'Implementing cash

- for work programmes in post-tsunami Aceh: Experiences and lessons learned', *Disasters* 30(3): 277–96.
- IIS (Indian Institute of Science) and GIZ (German Development Corporation) (2013) 'Environmental benefits and vulnerability reduction through Mahatma Gandhi National Rural Employment Guarantee Scheme'. New Delhi and Bonn: IIS and GIZ.
- Grosh, M., del Ninno, C., Tesliuc, E. and Ouerghi, A. (2008) For protection and promotion: *The design and implementation of effective safety nets*. Washington, DC: World Bank.
- Hallegatte, S., Bangalore, M., Bonzanigo, L., Fay, M., Kane, T., Narloch, U., Rozenberg, J., Treguer, D. and Vogt-Schilb, A. (2016) *Shock waves: Managing the impacts of climate change on poverty*. Climate Change and Development Series. Washington, DC: World Bank.
- Harris, K. (2013) 'Finance for emergency preparedness: links to resilience'. Background Note. London: ODI.
- Heltberg, R. (2007) 'Helping South Asia cope better with natural disasters: The role of social protection', *Development Policy Review* 25(6): 681–98.
- Hillbruner, C. and Moloney, G (2012) 'When early warning is not enough – lessons learned from the 2011 Somalia famine', *Global Food Security* 1(1): 20–8.
- Johnson, C., Bansha Dulal, H., Prowse, M., Krishnamurthy, K. and Mitchell, T. (2013) 'Social protection and climate change: Emerging issues for research, policy and practice', *Development Policy Review* 31(S2): 02–18.
- Kenward, S., Cordier, L. and Islam, R. (2012). *Chars Livelihoods Programme: A study to assess the performance of CLP raised plinths, low cost latrines and access to clean water during the July 2012 flood*. Dhaka: Maxwell Stamp Plc.
- Kuriakose, A.T., Heltberg, R., Wiseman, W., Costella, C., Cipryk, R. and Cornelius, S. (2012) *Climate-responsive social protection*. Social Protection & Labor Discussion Paper 1210, Background Paper for the World Bank 2012–2022 Social Protection and Labour Strategy. Washington DC: World Bank.
- McCord, A. (2013) *Review of the literature on social protection shock responses and readiness*. London: ODI.
- Merttens, F., Hurrell, A., Marzi, M., Attah, R., Farhat, M., Kardan, A. and MacAuslan, I. (2013) *Kenya Hunger Safety Net Programme monitoring and evaluation component. Impact evaluation final report: 2009 to 2012*. Oxford: OPM.
- Niang, O. and Ramirez, B. (2014) 'Using social protection systems to implement emergency cash transfers: The case of Lesotho', *Humanitarian Exchange Magazine*, Issue 62, September.
- OPM (Oxford Policy Management) (2015) *Conceptualising shock-responsive social protection*. Shock-Responsive Social Protection Systems Working Paper 1. Oxford: OPM.
- Pelham, L., Clay, E. and Braunholz, T. (2011) *Natural disasters – what is the role for social safety nets?* SP Discussion Paper 1102. Washington DC: World Bank.
- Samson, M., van Nierkerk, I. and MacQuene, K. (2010) *Designing and implementing social transfer programmes*. Second Edition. Cape Town: Economic Policy Research Institute.
- Shepherd, A., Mitchell, T., Lewis, K., Lenhardt, A., Jones, L., Scott, L. and Muir-Wood, R. (2013) *The geography of poverty, disasters and climate extremes in 2030*. Report. London: ODI.
- Slater, R. and Bhuvanendra, D. (2013) 'Scaling up existing social safety nets to provide humanitarian response: A case study of Ethiopia's Productive Safety Net Programme and Kenya's Hunger Safety Net Programme'. London: ODI.

- Slater, R., Bailey, S. and Harvey, P. (2015) 'Can emergency cash transfers "piggyback" on existing social protection programmes?' Background Note for the High Level Panel on Humanitarian Cash Transfers. London: ODI.
- Smith, G. (2015) *Cash coordination in the Philippines: A review of lessons learned during the response to super typhoon Haiyan*. Oxford: CaLP.
- Vincent, K. and Cull, T. (2012) 'Adaptive social protection: Making concepts a reality'. Brighton: IDS.
- Weldegebriel, B.Z. and Prowse, M. (2013) 'Climate-change adaptation in Ethiopia: To what extent does social protection influence livelihood diversification?' *Development Policy Review* 31(S2): 035–56.
- WFP (World Food Programme) (2013) *Building resilience through asset creation*. Rome: WFP.
- Wilkinson, E. and Peters, K. (2015) *Climate extremes and resilient poverty reduction*. BRACED Knowledge Manager Working Paper. London: ODI.
- World Bank (2011) 'Social protection and climate resilience'. Report from World Bank International Workshop, Addis Ababa, 14–17 March.
- World Bank (2013a) *Mexico agriculture insurance market review*. Washington, DC: World Bank Latin America and Caribbean Section.
- World Bank (2013b) 'Building resilience to disaster and climate change through social protection'. Synthesis Note. Washington, DC: World Bank, Rapid Social Response and Global Facility for Disaster Reduction and Recovery.



Le gestionnaire de connaissances BRACED prépare des données factuelles et des enseignements ayant trait à la résilience et à l'adaptation en partenariat avec les projets BRACED et la communauté de la résilience dans son ensemble. Il recueille des données robustes sur ce qui fonctionne au moment de renforcer la résilience aux extrêmes et aux catastrophes climatiques, et initie et soutient des processus visant à veiller à ce que les données factuelles soient mises en application dans les politiques générales et les programmes. Le gestionnaire de connaissances favorise par ailleurs des partenariats pour amplifier l'impact des nouveaux enseignements et données factuelles afin d'améliorer considérablement le degré de résilience au sein des pays et des communautés pauvres et vulnérables de par le monde.

Image de couverture : © Neil Palmer, CIAT

Les points de vue présentés dans ce document sont ceux du/des auteur(s) et ne représentent pas forcément ceux de BRACED, de ses partenaires ou de son bailleur de fonds.

Les lecteurs sont encouragés à reproduire des extraits des rapports du gestionnaire de connaissances de BRACED pour leurs propres publications pourvu qu'ils ne les vendent pas commercialement. En tant que détenteur des droits d'auteur, le programme BRACED demande que les citations fassent mention de la source et souhaite recevoir une copie de la publication. Pour toute utilisation en ligne, nous demandons aux lecteurs de donner le lien vers la ressource originale sur le site Web de BRACED.

Conception et mise en page  
par Soapbox, [www.soapbox.co.uk](http://www.soapbox.co.uk)